

## Déroulement de la journée

### POUR LES PÔLES SPORTIFS NORD ET SUD DE 4 À 6 ANS

8 h 30 - 9 h 30 ACCUEIL D'ARRIVÉE	9 h 30 - 12 h ACTIVITÉS SPORTIVES	12 h - 12 h 30 ACCUEIL DE DÉPART
--------------------------------------	--------------------------------------	-------------------------------------

### POUR PÔLES SPORTIFS NORD, SUD ET EST DE 7 À 16 ANS

8 h 30 - 9 h 30 ACCUEIL D'ARRIVÉE	9 h 30 - 12 h ACTIVITÉS SPORTIVES	12 h - 14 h REPAS ET TEMPS CALME
14 h - 16 h 30 ACTIVITÉS SPORTIVES	16 h 30 - 17 h GOÛTER	17 h - 18 h ACCUEIL DE DÉPART

### POUR LE PÔLE PALAIS DES SPORTS DE 12 À 14 ANS

13 h 30 - 14 h ACCUEIL D'ARRIVÉE	14 h - 17 h ACTIVITÉS SPORTIVES	17 h - 17 h 30 GOÛTER	17 h 30 - 18 h ACCUEIL DE DÉPART
-------------------------------------	------------------------------------	--------------------------	-------------------------------------

Le repas et le goûter doivent être fournis par les parents. Une tenue de sport est indispensable.

### La facturation

La facture est gérée par la régie monétique centrale de la Mairie d'Orléans. Elle est envoyée le mois suivant le début des sections. Elle est le reflet de l'adhésion annuelle confirmée et doit être réglée soit auprès d'une mairie de proximité ou directement auprès de l'Espace Famille.

Renseignements : 02 38 79 22 22

### Moyens de paiement acceptés

Paiement en ligne, carte bancaire (uniquement auprès de l'Espace Famille), chèque bancaire, coupons sports, chèque-vacances, espèces, tickets CAF.

### Les tarifs

Disponibles sur [www.orleans.fr](http://www.orleans.fr)

(section Que faire à Orléans ? / Activités sportives / École municipale d'initiation sportive). Les tarifs sont établis en fonction du dernier quotient familial transmis par la famille dans son dossier administratif ou sur son compte en ligne.

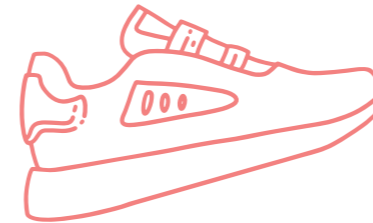


# 2026

## FICHE DE SOUHAITS

### VACANCES D'ÉTÉ

du 6 au 24 juillet  
et du 10 au 28 août



# EMIS

## École municipale d'initiation sportive

4 > 16 ANS

MON COMPTE  
MON RÉFLEXE  
SERVICES EN LIGNE  
[WWW.ORLEANS.FR](http://WWW.ORLEANS.FR)



L'École municipale d'initiation sportive propose des stages pendant les vacances scolaires



### PÔLE SPORTIF NORD

École Jean-Mermoz, 10 rue Charles-le-Chauve 45000 Orléans

### PÔLE SPORTIF SUD NOUVEAU LIEU

École de la Cigogne, 1 bis rue Honoré-d'Estienne-d'Orves  
45100 Orléans

### PÔLE SPORTIF EST

Parc de Loire, levée de la Chevauchée 45650 Saint-Jean-le-Blanc

### PALAIS DES SPORTS JEAN ROS

14 rue Eugène-Vignat 45000 Orléans

### RENSEIGNEMENTS & COORDONNÉES

>> [www.orleans.fr](http://www.orleans.fr)

MAIRIE D'ORLÉANS  
DIRECTION DES SPORTS ET DES LOISIRS  
École municipale d'initiation sportive  
45040 ORLÉANS CEDEX 9

02 38 79 26 06

[emis-ovc@orleans-metropole.fr](mailto:emis-ovc@orleans-metropole.fr)



[www.orleans.fr](http://www.orleans.fr)

Orléans  
Mairie

# EMIS

S'adresse aux enfants âgés de 4 à 16 ans (à la date du début du stage) pour leur permettre de découvrir et de s'initier à des activités sportives. L'objectif recherché par les éducateurs sportifs qui encadrent l'EMIS repose avant tout sur l'acquisition d'une culture sportive associant le plaisir de la pratique, l'approche sportive et ludique, les rencontres et les échanges entre jeunes.

PLUS D'INFORMATIONS

>> WWW.ORLEANS.FR

Que faire à Orléans ? / Activités sportives / École municipale d'initiation sportive

**NOUVEAU LIEU**  
SITE D'ACCUEIL DU PÔLE SPORTIF SUD :  
École de la Cigogne  
1 bis rue Honoré-d'Estienne-d'Orves 45100 Orléans

**Du 6 au 24 juillet et du 10 au 28 août 2026**

## Les programmes des stages

sont définis par les éducateurs sportifs de la Mairie d'Orléans.

>> Les fiches descriptives des stages sont disponibles sur [www.orleans.fr](http://www.orleans.fr) (section Que faire à Orléans ? / Activités sportives / École municipale d'initiation sportive).

## JUILLET

	DU 6 AU 10 JUILLET	DU 13 AU 17 JUILLET	DU 20 AU 24 JUILLET
4-6 ans*	PÔLE SPORTIF NORD AISANCE AQUATIQUE	PÔLE SPORTIF NORD CIRQUE ET PRÉCISION	PÔLE SPORTIF NORD GYM ET ÉQUILIBRE
	PÔLE SPORTIF SUD DÉCOUVERTE ESCALADE & APPN	PÔLE SPORTIF SUD SAUTER, LANCER & SE DÉPLACER	PÔLE SPORTIF SUD JEUX DE BALLON
7-11 ans*	PÔLE SPORTIF NORD VÉLO <sup>1</sup> ET MULTIACTIVITÉS	PÔLE SPORTIF NORD COOPÉRER AVEC UN BALLON	PÔLE SPORTIF NORD BIATHLON & BADMINTON
	PÔLE SPORTIF SUD VÉLO <sup>1+2</sup>	PÔLE SPORTIF SUD APPN À VÉLO <sup>1+2</sup>	PÔLE SPORTIF SUD SPORTS COLLECTIFS
12-14 ans*	PALAIS DES SPORTS SPORTS DE COMBAT	PALAIS DES SPORTS SPORTS COLLECTIFS	PALAIS DES SPORTS ESCALADE
9-16 ans*	PÔLE SPORTIF EST ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE ET NAUTIQUES <sup>2</sup>	PÔLE SPORTIF EST ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE ET NAUTIQUES <sup>2</sup>	PÔLE SPORTIF EST ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE ET NAUTIQUES <sup>2</sup>

## AOÛT

	DU 10 AU 14 AOÛT	DU 17 AU 21 AOÛT	DU 24 AU 28 AOÛT
4-6 ans*	PÔLE SPORTIF NORD AUTOUR DE L'EAU	PÔLE SPORTIF NORD SPORTS DE COMBAT & ARTS MARTIAUX	PÔLE SPORTIF NORD GYMNASTIQUE
	PÔLE SPORTIF SUD MOTRICITÉ	PÔLE SPORTIF SUD JEUX DE BALLE & DE BALLON	PÔLE SPORTIF SUD MOTRICITÉ & DÉPLACEMENT
7-11 ans*	PÔLE SPORTIF NORD SPORTS COLLECTIFS OUTDOOR	PÔLE SPORTIF NORD AUTOUR DE L'EAU	PÔLE SPORTIF NORD SPORTS DE COMBAT & ARTS MARTIAUX
	PÔLE SPORTIF SUD BADMINTON	PÔLE SPORTIF SUD LANCERS	PÔLE SPORTIF SUD ESCALADE & VÉLO <sup>1+2</sup>
12-14 ans*	PALAIS DES SPORTS SPORTS DE COMBAT	PALAIS DES SPORTS SPORTS COLLECTIFS INDOOR	PALAIS DES SPORTS DANS L'EAU <sup>2</sup>
9-16 ans*	PÔLE SPORTIF EST ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE ET NAUTIQUES <sup>2</sup>	PÔLE SPORTIF EST ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE ET NAUTIQUES <sup>2</sup>	PÔLE SPORTIF EST ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE ET NAUTIQUES <sup>2</sup>

\* Révolus à la date de début de stage. <sup>1</sup> Être autonome à vélo. Apporter casque et vélo en état de fonctionnement.

<sup>2</sup> Test d'aisance aquatique ou savoir-nager obligatoire.

## Les besoins spécifiques

Les enfants avec des besoins spécifiques (liés à une particularité de santé, une situation de handicap ou autre) sont les bienvenus à l'École municipale d'initiation sportive. Le parent est invité à porter à la connaissance de la Direction des sports et des loisirs les éléments spécifiques à l'accueil de l'enfant sur la fiche de souhaits ou sur le bulletin en ligne ([moncompte.orleans-metropole.fr](http://moncompte.orleans-metropole.fr)).

Un rendez-vous sera organisé avec les membres de l'équipe de l'EMIS pour définir conjointement les modalités d'accueil de l'enfant.

## Les protocoles d'accueil des enfants

Ils sont susceptibles d'évoluer au cours de l'année en fonction du contexte sanitaire (COVID-19...), des conditions météorologiques (orage, canicule...) et de la disponibilité des équipements sportifs (entretien, travaux, manifestations...).

Une information est adressée à la famille par mail pour toute modification.

## Les modalités d'inscription

Dépôt des dossiers (pour étude en commission d'attribution des places) :

>> du 29 avril au 10 mai 2026

Au-delà du 10 mai 2026 : demandes étudiées par ordre d'arrivée et places attribuées dans la limite des disponibilités.

Une réponse, par mail, vous sera apportée à partir du mercredi 3 juin 2026.

## Préparer son dossier

- La copie des vaccins de l'enfant (l'admission en collectivité d'enfants est subordonnée à la présentation du carnet de santé ou de tout autre document mentionné à l'article D. 3111-6 du CSP attestant du respect de l'obligation en matière de vaccination).
- La copie de l'attestation d'aisance aquatique ou le savoir-nager de l'enfant pour les activités nautiques.

+ SI LA DEMANDE N'EST PAS FAITE SUR LE COMPTE EN LIGNE :

- La fiche de souhaits EMIS dûment remplie disponible en mairie, mairies de proximité, et auprès de référents relais de l'école.
- Le dossier administratif unique 2025-2026 accompagné de ses pièces justificatives.

DEMANDE D'INSCRIPTION RAPIDE SUR

MONCOMPTE.ORLEANS-METROPOLE.FR